

Déplacement d'infrastructures de Bell

Date : **À partir du 3 août**

Lieu : **Séquence de travaux :**

- **Ruelle des Braves, entre le boulevard René-Lévesque et la rue Père-Marquette**
- **Rue Père-Marquette, entre la ruelle des Braves et l'avenue des Braves**

L'échéancier des travaux est sujet à changement, notamment en fonction des conditions météorologiques.

Pour tout besoin particulier contactez le 311.

Contexte :

Ces travaux s'inscrivent dans la série d'interventions sur le réseau de Bell débutée à l'automne 2025 dans le quartier de Montcalm. Ils visent à relocaliser le réseau de Bell dans la rue Père-Marquette. Les travaux sont réalisés en plusieurs phases pour réduire les impacts localement. Deux équipes sont déployées pour accélérer la réalisation des travaux.

- Nature des travaux :**
- Excavation
 - Pose de conduits
 - Bétonnage des conduits
 - Remblai
 - Pavage

- Ruelle des Braves (environ 25 jours ouvrables)**
- Dans la ruelle des Braves
 - Construction d'un massif de télécommunication (bloc de béton enfoui dans le sol pour protéger les câbles)
 - Au coin de la rue Père-Marquette
 - Installation d'un puits d'accès (chambre souterraine à l'intérieur de laquelle on branche les câbles)

- Rue Père-Marquette (environ 10 jours ouvrables)**
- Entre la ruelle des Braves et l'avenue des Braves
 - Construction d'un massif de télécommunication (bloc de béton enfoui dans le sol pour protéger les câbles)



Ruelle des Braves	
Conditions de déplacements et d'accès	Mesures d'atténuation
À partir du 3 août Fermeture de la ruelle des Braves Entre le boulevard René-Lévesque et la rue Père-Marquette (environ 20 jours ouvrables)	• Chantier sécurisé • Coordination du ramassage des matières résiduelles avec l'entrepreneur
Rue Père-Marquette	
À partir du 3 août • Fermeture de la rue Père-Marquette: Entre la ruelle des Braves et l' avenue des Braves (environ 10 jours ouvrables) • Retrait des espaces de stationnement sur rue dans la zone en travaux • Fermeture du trottoir côté sud • Fermeture des voies cyclables * Les cyclistes devront descendre de leur vélo et circuler à pied sur le trottoir maintenu pour la circulation piétonne.	• Accès aux résidences maintenu en tout temps • Maintien des entrées charretières • Chantier délimité par des barrières • Présence de signaleurs • Maintien du trottoir côté nord

Information et communication

- **Questions, commentaires ou besoin opérationnel : Contactez le 311**
- **Conditions de déplacement :**
ville.quebec.qc.ca/entraves et RTC
- **Inscriptions aux avis courriel et SMS :**
espace-citoyen.ville.quebec.qc.ca

Pour voir la présentation de la **séance publique** du 3 juin 2026, **scannez ce code QR avec votre appareil.**



Des **agents Info-Chantier** seront disponibles pour vous accompagner. Ils veilleront notamment à ce que les besoins en matière d'accès soient transmis à l'entrepreneur.